

Rencontre des acteurs zones humides du bassin de la Loire

Restauration des milieux humides, phase avant travaux :
Priorisation des actions et choix des suivis à mettre en oeuvre

Le 4 juillet 2023 à Riom (63)



Préambule

Cette Rencontre est proposée dans le cadre de l'animation du **réseau d'acteurs zones humides du bassin de la Loire** portée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN).

Elle est organisée en partenariat avec le **Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne**, et a bénéficié pour sa construction de l'appui d'un **Comité technique** multi-acteurs.

Cette Rencontre est rendue possible grâce au soutien financier de l'**agence de l'eau Loire-Bretagne** (CPIER) et de l'**Union européenne** (POI-FEDER Loire) dans le cadre du **Plan Loire grandeur nature**.

Merci à la Ville de Riom de nous accueillir dans sa Maison des Associations.



Contexte

L'animation du réseau d'acteurs sur la préservation et la restauration de zones humides, portée depuis 2014 par la FCEN, vise à :

- Favoriser l'émergence et la cohérence de projets de mise en œuvre du plan Loire sur les zones humides ;
- Animer et faciliter les échanges et la synergie entre les principaux acteurs concernés pour développer une dynamique de bassin ;
- Soutenir une approche transversale de la préservation des milieux humides ;
- Mobiliser les acteurs territoriaux autour de la création d'outils d'information, de sensibilisation, d'aide à la décision ou de leur diffusion ;
- Accompagner et faciliter la remontée, la mutualisation, le partage et la valorisation de la connaissance, des retours d'expériences et les savoir-faire auprès de chaque communauté d'acteurs des zones humides du bassin de la Loire (gestionnaires, chercheurs, élus, grand public...).

L'une des actions proposée pour répondre en partie à ces objectifs est l'organisation d'une Rencontre des acteurs zones humides du bassin de la Loire. Deux éditions ont déjà eu lieu à Ancenis (44) en 2021 et à Châtellerauld (86) en 2022.

Objectifs de la Rencontre

- **Échanger** autour de la **phase amont des travaux de restauration** des zones humides : **priorisation** des actions et **choix des suivis** à mettre en place ;
- **Apporter et diffuser** de l'information et de la connaissance en termes d'outils d'aide à la priorisation ou encore de ressources existantes ;
- **Favoriser le partage de retours d'expériences** par la valorisation d'actions de restauration en faveurs des zones humides ;
- **Renforcer** et « faire vivre » la **dynamique de réseau** à l'échelle du bassin.

Choix de la thématique

La **restauration des écosystèmes** est au cœur de la décennie des **Nations Unies** et de la Stratégie de l'Union européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030. Le quatrième **Plan national milieux humides 2022-2026**, élément essentiel de la **Stratégie nationale biodiversité 2030**, reprend à sa mesure 7 l'un des objectifs pour lequel l'État s'est engagé à savoir la **restauration de 50 000 ha de zones humides d'ici 2026**.

Pour aider les projets à se concrétiser des **fonds et appels à projets** (Fonds vert de l'État ou encore Plan résilience de l'agence de l'eau Loire-Bretagne) viennent abonder les financements habituels.

Mais sur le terrain, à l'échelle d'un territoire ou d'un site, comment prioriser ses actions de restauration et quelle démarche mettre en place pour assurer un suivi adapté de l'impact des travaux sur le milieu humide ?

Public cible

Toutes structures menant des actions en faveur des zones humides : associations gestionnaires d'espaces naturels et/ou naturalistes, collectivités, services de l'État (DREAL, DDT, etc.), Établissements publics, Syndicats de bassin, etc.

PROGRAMME

Programme

9h – Accueil des participants

9h30 – Début des interventions

- Introduction contextuelle. **Charlotte Le Moigne**, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et **Lucie Le Corguillé**, Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne.

- Introduction de la journée - Projet de restauration écologique : les étapes essentielles. **François Micheau**, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

o **Partie 1 : Comment prioriser la restauration des milieux humides à l'échelle d'un territoire ?**

- **Présentation** de l'outil cartographique de la stratégie zones humides de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. **Laurent Vienne**, agence de l'eau Loire-Bretagne.

- **Présentation** de l'outil d'aide à la priorisation du Pôle Milieux Humides Bourgogne-Franche-Comté. **Cécile Diaz**, Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté.

- **Retours d'expériences** sur l'utilisation de l'outil d'aide à la priorisation du Pôle Milieux Humides Bourgogne-Franche-Comté notamment dans une démarche de restauration de milieux humides. **Manon Gisbert**, Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté, et **Vincent Bourret**, Syndicat Mixte d'Aménagement de la Basse et Moyenne Vallée de l'Ognon (SMAMBVO).

Table ronde avec les intervenants de trois interventions précédentes.

La table ronde sera l'occasion de prendre des questions de la salle, échanger et débattre avec les participants.

- 11h15 Pause -

o **Partie 2 : Actions de restauration en milieu humide à l'échelle de site : la raison des choix opérés**

- **Retour d'expérience** : Restauration des sources du Rayet sur le bassin versant de l'Alagnon. **Émilie Dupuy**, Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, et **David Olnol**, Syndicat interdépartemental de gestion de l'Alagnon et de ses affluents (SIGAL).

- **Retour d'expérience** : Restauration de la zone humide de la Modière à Echandelys. **Jean Obstancias**, Office National des Forêts.

- 12h30 Déjeuner sur place -

o **Ateliers collaboratifs portant sur des cas concrets de projet de restauration**

Les participants seront répartis en 3 groupes et seront invités à travailler et échanger, *via* une méthode collaborative, sur l'un des projets (concrets, réel et à venir) de restauration de zones humides ci-dessous. Les organisateurs reviendront vers les participants après la clôture des inscriptions pour recueillir leur préférence de sujet d'atelier.

Cas concret n° 1 : Restauration hydraulique du Pinail pour favoriser sa résilience face au changement climatique. **Objectif** : Augmenter la rétention naturelle de l'eau sur le Pinail en tête de bassin versant. Projet proposé par **Kévin Lelarge**, GEREPI-RNN du Pinail, coanimé avec **Audrey Duriez**, Forum des Marais Atlantiques.

Cas concret n° 2 : Effacement d'un plan d'eau, restauration de son ruisseau et de sa zones humides avec création d'une grande mare forestière. **Objectif** : Restaurer la zone humide et réfléchir sa gestion future. **Enjeux** : EEE, mare, contexte forestier, relation avec les propriétaires, gestion post-travaux, suivis, tête de bassin versant. Projet proposé par **Richard Fournel**, Syndicat d'Aménagement



Hydraulique Sud Loire (SAHSL), coanimé avec **Lucie Le Corguillé**, Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne.

Cas concret n° 3 : Action de compensation zone humide par rapport à un projet de rocade de l'Agglomération de Bourges (18). **Objectif** : Proposer un projet de compensation plus ambitieux et intéressant (en termes de restauration, préservation des fonctions de ZH et de cadre de vie) dans un contexte de démarche ERC bien avancée. Projet proposé par **Jérémy Jolivet**, Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SiVY), coanimé avec **Brigitte Ruaux**, Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.

- Pause -

○ Restitution et enrichissement en plénière

Restitution de chacun des ateliers par les porteurs ou partenaires des projets proposés et enrichissement par l'échange avec les participants des autres ateliers sur le projet.

- Restitution de l'atelier n°1 par Kévin Lelarge, GEREPI-RNN du Pinail.

Temps d'échange (enrichissement).

- Restitution de l'atelier n°2 par Richard Fournel, SAHSL.

Temps d'échange (enrichissement).

- Restitution de l'atelier n°3 par Jérémy Jolivet, SiVY.

Temps d'échange (enrichissement).

○ Conclusion de la journée

Par **Pierre Mossant**, Directeur du Conservatoire d'espaces naturels, et **François Micheau**, Directeur de Programmes et de l'animation scientifique à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

17h – Fin de la Rencontre

Informations pratiques

La participation à la Rencontre est gratuite et le déjeuner est pris en charge par la FCEN.
Les frais de déplacement et d'hébergement restent cependant à la charge des participants.

Lieu

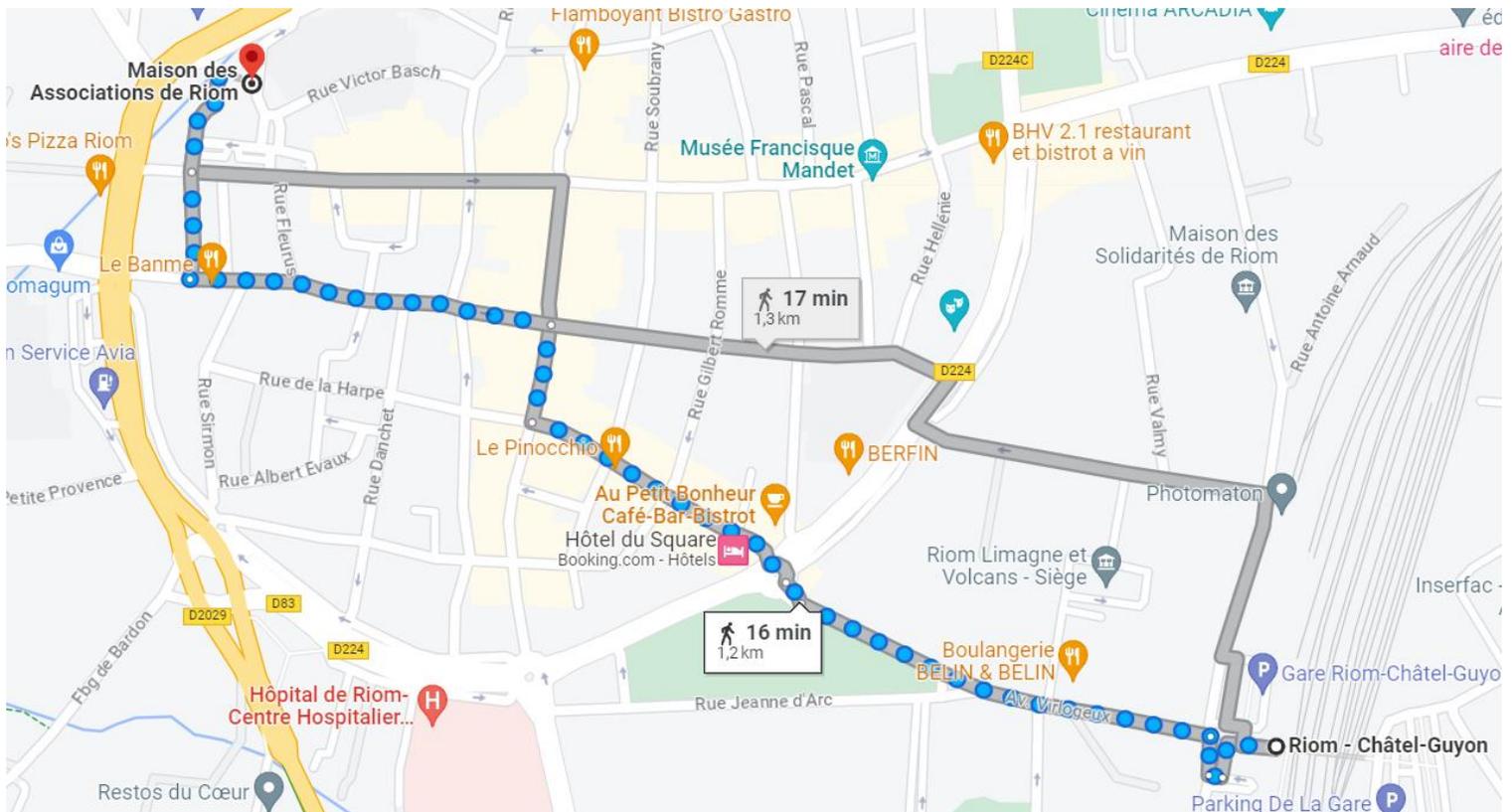
Maison des association des Riom 27 bis Place de la Fédération 63200 Riom

Matin : Entrée A - Niveau 1 – Salle du tribunal

Après-midi : Entrée A - Niveau 3 – Espace de convivialité

En train : la gare de Riom – Châtel-Guyon est à 16 min à pied.

En voiture : parking à proximité.



Inscription

Les inscriptions sont ouvertes du 16 mai au 16 juin : <https://forms.gle/z7kuSZBhAsg5nUL88>

Contact

Pour toute question ou information : charlotte.lemoine@reseau-cen.org